

Publié le 13 mars 2014.  
Dernière modification : 9 septembre 2024.  
[www.entreprises-coloniales.fr](http://www.entreprises-coloniales.fr)

## SOCIÉTÉ ANONYME DES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS)

S.A., 1869.

### Louis Mariano Georges André VIGNAT, administrateur délégué

Né à Paris XVII<sup>e</sup>, le 23 avril 1883.

Fils de Marie Joseph René Vignat et de Juana de Dios de Guerola y Riglos.

Marié à Paris XVI<sup>e</sup>, le 24 nov. 1909, avec Xenia Maes, fille du banquier Félicien Adolphe Maes.

Remarié à Paris VIII<sup>e</sup>, le 1<sup>er</sup> août 1930, avec Suzanne Emma Gastel. Divorcé le 13 nov. 1940.

Remarié à Monaco, le 16 août 1951, avec Jeanne Hombrouck.

Apprenti (1904), maître imprimeur, sous-directeur... administrateur délégué des Publications périodiques Desfossés.

Imprimeur du Sénat, de la Banque de France et de la Loterie Nationale.

Président de la société de secours mutuels de l'Imprimerie Desfossés (1.200 ouvriers).

Propriétaire du château des Fontenys et conseiller municipal à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).

Officier de la Légion d'honneur du 12 octobre 1938 (parrainé par Siaume).

Décédé à Paris XV<sup>e</sup>, 15, rue de Sèvres, le 18 nov. 1952.

### MARIAGE

(*L'Écho de Paris*, 1<sup>er</sup> septembre 1909)

On annonce les fiançailles de M. Georges Vignat de Guérola, sous-directeur de la Société des publications périodiques, avec M<sup>lle</sup> Xénia Maes, fille de M. Félicien Maes et de M<sup>me</sup>, née de Stroubenski.

(*Le Monde illustré*, 4 mars 1916)

De Salonique, nous arrive la bonne et très agréable nouvelle que notre ami et collaborateur Georges Vignat, administrateur-directeur de la Société des Publications

Périodiques, actuellement sergent-observateur dans une escadrille de l'Armée d'Orient, vient de recevoir la Croix de Guerre. (Citation à l'ordre de l'Aéronautique)

---

## PARTICIPATION DE LA SFFC (1924-1930)

SFFC

(*Le Journal des débats*, 19 mai 1924)

La Société financière a acquis, avec quelques maisons amies, la majorité des actions de la Société anonyme des publications périodiques (Imprimerie Desfossés), une vieille maison parisienne en pleine prospérité, dont l'outillage sera encore perfectionné.

---

Société anonyme de Publications périodiques

(Imprimerie E. Desfossés)

(*La Journée industrielle*, 14 mai 1925)

L'assemblée ordinaire de cette société dont le siège est à Paris, 13, quai Voltaire, a eu lieu hier. Les actionnaires ont prouvé les comptes et le bilan de l'exercice 1924 dont nous avons analysé les chiffres dans notre numéro du 27 avril. Rappelons que les bénéfices nets, après 471.230 francs d'amortissements, atteignent 2.921.593 fr. 44, non compris le report à nouveau de 1923, s'élevant à 1.107.071 fr. 69.

Le dividende a été fixé à 65 %, soit 65 fr. brut par titre, et le solde de 1.029.034 fr. 09 reporté à nouveau.

M. Georges Vignat, administrateur sortant, a été réélu.

---

Société de Publications périodiques

(Imprimerie E. Desfossés)

---

Assemblée générale ordinaire du 13 mai 1925

(*L'Information financière, économique et politique*, 24 mai 1925)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Octave Homberg, président du conseil d'administration, assisté, comme scrutateurs, de la Société financière française et coloniale, représentée par M. du Rostu, et MM. Lazard frères et Cie, représentés par Raymond Philippe.

## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis, Messieurs, en assemblée générale ordinaire pour vous présenter notre rapport et soumettre à votre approbation les comptes relatifs à l'exercice 1924.

Cet exercice a été marqué par une nouvelle et importante progression de notre chiffre d'affaires, à laquelle a correspondu un accroissement non moins encourageant des résultats bénéficiaires. Ceux-ci nous permettront, tout en procédant aux amortissements et réserves d'usage, de vous proposer un dividende intéressant, bien

que le capital à rémunérer ait subi, au cours de l'exercice écoulé, une sensible augmentation.

En effet, votre conseil d'administration, usant partiellement de l'autorisation que vous lui aviez donnée par votre assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 1924, a procédé, au mois de juin dernier, à l'augmentation du capital social. Celui-ci a été porté de 976.069 francs à 4 millions de francs, chiffre encore modeste par rapport aux affaires traitées.

Cette augmentation de capital avait pour but de fournir à la société les ressources nécessaires à la construction de nouveaux ateliers à notre usine d'Issy. Elle nous a permis, d'autre part, de poursuivre l'amélioration de notre outillage qui a été renforcé, au cours de la dernière année, par l'achat de nouvelles machines dotées des derniers perfectionnements. Notre société dispose donc aujourd'hui d'un ensemble industriel puissant qui doit lui permettre d'accroître très sensiblement le chiffre de ses affaires et de soutenir avec succès, comme par le passé, une concurrence particulièrement sévère dans notre industrie.

Les travaux d'agrandissement et l'aménagement des nouveaux locaux ont été terminés à la fin de l'année ; il s'ensuit que les résultats favorables de l'exercice écoulé ont été obtenus avant la mise en marche complète des nouveaux ateliers d'Issy. Ceux-ci fonctionnent normalement depuis quelques mois et nous donnent toute satisfaction. Nous avons, d'autre part, procédé dans le courant de l'année à l'élargissement de nos bureaux du siège social, ce qui nous a permis d'assurer une meilleure répartition de nos services administratifs.

La réalisation de notre programme industriel se poursuit heureusement, nous permettant d'envisager, en même temps que le développement de notre production, une amélioration progressive de notre prix de revient. C'est là qu'il nous faudra trouver, au moins dans une certaine mesure, une compensation aux charges toujours plus lourdes qui viennent sans cesse grever le coefficient d'exploitation de toutes les industries.

Nous nous attachons, d'autre part, au perfectionnement constant de nos services spéciaux : présentation de maquettes, photogravure, galvanoplastie, etc., nécessaires aux impressions les plus diverses. Notre organisation actuelle, la valeur de notre outillage, nos traditions anciennes nous permettent de conquérir des clients nouveaux, tout en gardant une vieille et importante clientèle qui nous témoigne sa fidélité en dépit des efforts de la concurrence. Cette clientèle est variée, elle opère dans des sphères différentes ; il nous a donc fallu, depuis de nombreuses années, adapter nos conceptions aux goûts et aux habitudes de chacun. C'est ainsi que nous avons pu acquérir dans différentes branches spéciales de notre industrie, telle que l'impression des catalogues commerciaux et industriels, la sûreté d'exécution que seule crée une longue expérience.

En résumé, Messieurs, malgré les difficultés de l'heure présente dont tant d'entreprises françaises subissent malheureusement le contrecoup, notre Société continue à bénéficier largement de son ancienneté, de la politique de prudence pratiquée pendant de longues années, au cours desquelles tous les bénéfices sont restés dans l'affaire elle-même et y ont servi à accroître et à perfectionner l'outillage. L'importance des amortissements ressort d'une façon évidente au bilan qui vous sera présenté. Cette politique continuera d'ailleurs à être appliquée rationnellement à l'égard des nouvelles immobilisations résultant de l'extension de notre programme.

Votre conseil, enfin, se fait un devoir et un plaisir de vous signaler que les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont dus à l'habile direction de votre société, au dévouement de son personnel et à la qualité des techniciens que votre maison s'est attachés depuis de nombreuses années.

Depuis notre dernière assemblée générale ordinaire et conformément aux décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 8 janvier 1924, les actions anciennes de notre

société ont été divisées en vingtièmes par échange de une action de 2.000 francs contre vingt actions d'une valeur nominale de 100 fr. Ces actions, ainsi que les actions nouvelles provenant de la dernière augmentation du capital, ont été introduites à la cote officielle de la Bourse de Paris en juin dernier.

Au bilan qui vous est présenté, vous constaterez que nous continuons à porter à l'actif les immeubles et le matériel, tant anciens que nouveaux, pour leur valeur réelle d'achat. Les amortissements qui sont effectués sur ces deux postes sont au fur et à mesure portés au passif. Le compte « Amortissement sur immeubles » n'a pas varié, aucun amortissement n'ayant été effectué sur les nouvelles installations qui n'ont été aménagées qu'à la fin de l'année ; par contre, le compte « Amortissement du matériel » se trouve grossi d'un amortissement calculé à raison de 10 % sur l'ancien matériel et de 2,5 % sur le matériel nouveau, qui est seulement entré en usage dans les derniers mois de l'exercice. Enfin, nous avons complètement amorti les frais occasionnés par l'augmentation du capital social et la prorogation de la durée de notre société.

Les autres articles du bilan n'appellent d'explications spéciales.

.....  
Si vous voulez bien approuver ces propositions, les actions recevraient un dividende brut de 65 francs. Ce dividende serait mis en paiement, sous déduction des impôts, à partir du 15 mai, aux guichets de la Société financière française et coloniale, 96 bis, boulevard Haussmann, sur la présentation des certificats pour les actions nominatives et contre remise du coupon n° 3 pour les actions au porteur.

Vous aurez aussi à procéder à l'élection d'un administrateur en remplacement de M. Georges Vignat, administrateur sortant et rééligible.

Conformément à la loi de 1867, nous vous rendrons compte verbalement des affaires que notre société a traitées avec d'autres sociétés dans lesquelles plusieurs de vos administrateurs possèdent ou possédaient des intérêts. Nous vous demandons de renouveler à ces administrateurs, ainsi qu'à ceux de leurs collègues qui pourraient se trouver dans le même cas, l'autorisation prévue par la loi précitée.

Enfin, vous aurez à nommer les commissaires chargés de vous présenter, lors de votre prochaine assemblée générale, un rapport sur les comptes de l'exercice en cours et à fixer la rémunération qui leur sera allouée.

MM. Lavaud, Cagnat et Charles Furiat <sup>1</sup>, commissaires sortants, sont rééligibles.

.....

#### LES RÉOLUTIONS

Les différentes résolutions proposées par le conseil, comportant notamment l'approbation des comptes ainsi que la réélection de M. G. Vignat, administrateur sortant, sont adoptées à l'unanimité.

---

SFFC  
(*Le Journal des débats*, 29 juin 1925)

La Société anonyme des publications périodiques (Imprimerie E. Desfossés) a vu en 1924 ses bénéfices dépasser le montant du capital social, qui a été porté à 4 millions. Le dividende a été fixé à 65 %.

---

<sup>1</sup> Charles Furiat (1867-1953) : homme de confiance de la Banque de l'Indochine, futur président de la Biênhoà industrielle et forestière. Voir [encadré](#).

La Société financière française et coloniale  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 26 février 1926)

Participations

Malgré une sévère concurrence, la Société anonyme de Publications périodiques (Imprimeries E. Desfossés) a obtenu cette année encore des résultats appréciables ; elle a enregistré pour l'année 1926 des commandes très importantes. Ses nouvelles installations, entrées en service il y a quelques mois, ont augmenté notablement sa capacité de production, et la réduction du pourcentage des frais généraux qui en résulte permettra sans doute une nouvelle progression de bénéfices.

---

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE  
(*L'Information financière, économique et politique*, 24 mars 1927)

.....  
La Société anonyme de publications périodiques, grâce à la situation particulièrement solide de l'affaire et à la prudence qui a caractérisé, pendant de longues années, la gestion du conseil, a pu surmonter sans à-coups les difficultés qui ont surgi pendant l'année 1926 dans la plupart des branches de l'industrie et du commerce et qui ont eu une répercussion forcée dans le domaine de l'imprimerie. La Société, qui a achevé la mise au point de ses nouvelles installations, a étendu le champ de son activité en s'assurant, en dehors des travaux de publicité dans lesquels elle s'est spécialisée, des débouchés importants. C'est pour faire face au développement de son programme, qu'elle vient de porter son capital de 4 à 8 millions de francs. Toutefois, l'âpreté de la concurrence ne cesse de réduire, dans cette industrie, les marges bénéficiaires et la réduction constante du prix de revient est, plus que jamais, une condition du succès. Le doublement du capital aura nécessairement sa répercussion sur le montant du dividende et les fluctuations énormes dans le prix du papier exigeront, cette année, des mesures particulières de prudence. Mais il suffit de se reporter au bilan de cette vieille affaire pour voir sur quelles bases solides elle repose.

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES  
(IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS)  
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 mars 1928)

Les résultats d'exploitation de 1927 de la Société de Publications Périodiques ont été de 6.647.749 fr. contre 4.868.021 fr. Le total des produits de l'exercice s'élèvent à 6.889.223 fr. contre 4.912.996 francs. Déduction faite des frais généraux et de 741.674 fr. d'amortissements (contre 1.666.364 fr.), le bénéfice net ressort à 4.138.347 fr. contre 1.400.648 fr. Le solde disponible ressort à 5.179.168 fr. contre 2 millions 420.214. Le conseil proposera à l'assemblée du 30 mars un dividende de 35 fr. brut (contre 30) s'appliquant à un capital doublé.

---

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE FRANÇAISE ET COLONIALE  
Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1928  
(*L'Information financière, économique et politique*, 2 avril 1928)

.....  
 La prudence dont avait fait preuve le conseil de la Société anonyme de Publications périodiques en réduisant le dividende de l'exercice 1926 pour renforcer la situation financière de la Société, a porté ses fruits ; en effet, l'exercice 1927 a laissé des bénéfices qui permettront de servir au capital, malgré qu'il ait été doublé, un dividende supérieur à celui qui avait été réparti l'année dernière aux actions de l'ancien capital.

On peut avoir foi dans l'avenir de cette affaire qui possède maintenant une situation financière très saine et dont la clientèle s'accroît chaque jour en raison de la haute qualité de ses fabrications, due autant à la valeur de son personnel qu'à la perfection de son matériel.

NOTES ET ÉTUDES FINANCIÈRES  
 Société anonyme de publications périodiques  
 Imprimerie E. Desfossés  
 (*Le Temps*, 15 octobre 1928)

Une des doyennes du monde de l'imprimerie qui ait adopté la forme de société anonyme, puisque, issue de l'ancien *Moniteur universel*, elle existe sous cette forme depuis soixante ans, la Société des publications périodiques a su très heureusement moderniser ses méthodes, développer son outillage et le transformer suivant les progrès réalisés dans sa branche, se maintenant ainsi au premier rang des affaires d'impression et d'édition.

Son objet comporte l'imprimerie par tous procédés, l'édition de toutes publications périodiques. Elle s'est notamment fait une spécialité de l'impression de catalogues en tous genres.

En vue de moderniser son outillage d'après les derniers progrès et de développer ses installations, elle a dû, au cours de ces dernières années, élever à diverses reprises son capital primitif : elle l'a porté à 4 millions de francs en 1924 et, à la fin de 1926, à son chiffre actuel de 8 millions (en 80.000 actions de 100 francs entièrement libérées). Ajoutons qu'il n'existe ni dette obligataire, ni parts de fondateur.

Cette augmentation nécessaire de ses ressources a permis à l'imprimerie Desfossés de développer considérablement son usine d'Issy dont le matériel, établi d'après les données les plus modernes, permet de satisfaire à toutes les exigences, les anciens ateliers du quai Voltaire à Paris étant désormais réservés aux travaux d'extrême urgence.

Les résultats obtenus par l'imprimerie Desfossés ont été très satisfaisants. Si les dividendes n'ont pas toujours répondu à ces résultats favorables, c'est que la société accumulait les bénéfices, ce qui lui permit d'accroître considérablement la valeur de son actif, sans avoir besoin d'investir des fonds nouveaux.

Voici, comparés les uns aux autres, les résultats obtenus de 1924 à 1927 :

Ex-ercices	Bénéfice brut	Amor-tissement	Bénéfice net	Réserves	Bénéfice distribué	Dividende par action
	en milliers de francs					en fr.
1924	4.666	471	2.921	68	2.853	65
1925	4.772	297	3.002	141	2.861	65
1926	4.912	1.066	1.400	91	1.309	30
1927	6.889	742	4.138	993	3.045	35

En 1927, le chiffre d'affaires a progressé très sensiblement et d'importantes commandes nouvelles ont été enregistrées. Quant aux résultats acquis à ce jour pour l'exercice 1928, ils marquent non seulement le maintien, mais l'accentuation nette des progrès réalisés l'an dernier.

Malgré l'importance des sommes consacrées aux amortissements et aux réserves (près de 750.000 francs d'amortissements et 993.000 fr. réservés ou reportés à nouveau, outre le report antérieur de 1.041.000 fr.) le dividende a pu être, en 1927, porté de 30 à 35 francs, bien que s'appliquant à un capital doublé.

La prudence de la politique suivie par les dirigeants a placé la société dans une situation financière très brillante, ainsi que l'établit le bilan d'entrée au 1<sup>er</sup> janvier 1928 (en milliers de francs).

ACTIF	
Immeubles (amortissements déduits)	2.952
Matériel (amortissements déduits)	7.612
Titres et collections	1
Cautionnements	40
Papiers et marchandises	1.670
Travaux en cours	527
Débiteurs divers	3.078
Caisse et banques	10.194
	<u>26.070</u>
PASSIF	
Capital	8.000
Réserves diverses	10.510
Report à nouveau	1.827
Tantièmes et dividendes	3.145
Créditeurs divers	2.593
	<u>26.070</u>

Malgré la modicité relative du capital, les immobilisations représentant un élément d'actif de premier ordre et voient sans cesse leur valeur s'accroître. La somme pour laquelle elles figurent au bilan ne donne qu'une bien faible idée de cette valeur. On peut souligner par exemple que l'usine d'Issy couvre une superficie de 14.000 mq et que les ateliers de Paris, portés pour la dernière fois au bilan de 1924 pour 1.880.000 francs (à peine le tiers de leur valeur) ont été entièrement amortis en 1925. Quant au matériel et à l'outillage, en grande partie modernes, ils sont amortis dans la proportion de 50 %.

Les réserves, en y ajoutant le report à nouveau, atteignent 12.327.000 francs, dépassant de 50 % le montant du capital, et de 1.762.000 francs la valeur pour laquelle les immobilisations sont inscrites au bilan.

Le fonds de roulement, qui ressort à 9.773.000 francs, est largement supérieur au capital et la trésorerie jouit d'une aisance remarquable, les seules disponibilités immédiates excédant de 4.450.000 francs les exigibilités (dividendes et tantièmes compris).

Une longue expérience a permis à la société d'adapter ses conceptions aux goûts et aux habitudes de chacun : elle possède actuellement dans les différentes branches de son industrie une sûreté d'exécution qui lui vaut la clientèle régulière de maisons considérables.

Appartenant à une branche d'industrie qui, avec le développement de l'activité moderne, correspond de plus en plus à une nécessité sociale, la Société des publications périodiques a, de plus, l'avantage de faire partie du groupe puissant et actif de la Société financière française et coloniale [SFFC], dont les nombreuses filiales lui assurent à elles seules un important chiffre d'affaires.

---

#### LES RAISONS D'UNE FAIBLESSE RELATIVE (*Le Journal des finances*, 16 novembre 1928)

L'action Publications périodiques [Desfossés] est inscrite au marché officiel au comptant. Son bilan se présente bien, très bien même : larges liquidités ; profits atteignant pour l'exercice clos au 31 décembre 1927 la moitié du capital social ; dividende de 35 fr., après un dividende de 30 fr. pour l'exercice précédent, qui n'absorbe que les 3/5 du solde distribuable. Cependant, le cours de 635 ne tient pas suffisamment compte de cette situation. Pourquoi ?

D'abord, parce qu'il existe du titre à vendre et que les demandes rencontrent immédiatement une contrepartie. Sur beaucoup de marchés contrôlés par le groupe Homberg, on constate d'ailleurs des offres toujours prêtes à se manifester, qu'il s'agisse de l'Algérienne d'éclairage et de force, de l'Énergie électrique indochinoise. La hausse de l'action Dragages et travaux publics fut longtemps freinée aux environs de 1.500 fr. pour des raisons analogues, et l'affaire pourtant est excellente. Tout cela est sans doute le contrecoup plus ou moins détourné de l'échec industriel des Minerais de la Grande-Île, la conséquence de l'éclipse, au moins momentanée, du groupe Homberg.

Mais il existe peut-être une autre raison de la stagnation des cours des Publications Périodiques, d'ordre industriel celle-là.

L'entreprise manque encore d'un matériel moderne tout à fait suffisant pour assurer à un prix de revient assez bas la publication des catalogues des grands magasins. Cette industrie d'ailleurs évolue ; il devient difficile de lutter contre des concurrents achetés par les grands magasins eux-mêmes, Dufayel, le Bon Marché.

S'insinuer dans ces nouveaux groupements, y prendre des participations, demande du temps ; s'orienter vers l'édition moyenne, l'impression des ouvrages de librairie, demande un matériel nouveau. Hachette vient d'acquérir des rotatives qui tirent 132 pages à la fois.

Les hésitations des Publications périodiques, dues à la préparation d'un nouveau programme, se traduisent dans les cours.

---

#### PUBLICATIONS PÉRIODIQUES DESFOSSÉS (*Le Journal des débats*, 2 mars 1929)

L'assemblée extraordinaire, tenue le 26 février, a approuvé provisoirement l'apport fait à titre de fusion par la Société la Néogravure, moyennant remise de 20.000 actions



d'apport de 100 francs, qui porteront le capital de 8 à 10 millions de francs. La Néogravure recevra, en outre, 700.000 francs en espèces pour le paiement d'un dividende de 10 % à ses actionnaires pour l'exercice écoulé, ainsi qu'une somme suffisante à l'acquit du passif et des frais de dissolution et de liquidation.

---

Société financière française et coloniale  
(*Le Journal des finances*, 18 octobre 1929).

Affaires métropolitaines  
Société de publications périodiques [Imprimerie Desfossés] ;

---

Société financière française et coloniale  

---

Assemblée ordinaire du 5 mai 1930  
(*L'Information financière, économique et politique*, 11 mai 1930)

.....  
La Société anonyme de Publications périodiques a vu ses bénéfices s'accroître du fait de l'application des procédés de la Société « La Néogravure » qu'elle a, vous le savez, absorbée. De ce fait, les bénéfices ont augmenté de 50 % environ et la dividende pourra être porté à 40 francs, bien que le capital ait été augmenté de 8 à 10 millions de francs.

Par ailleurs, l'application d'un programme industriel d'extension et de perfectionnement de l'outillage est actuellement poursuivie, afin que la société puisse être en mesure de satisfaire aux demandes d'une clientèle qui croît régulièrement.

=====

PRISE DE CONTRÔLE PAR L'UNION SYNDICALE FINANCIÈRE  
(*Le Journal des finances*, 10 octobre 1930).

On nous dit que l'Union syndicale financière viendrait de prendre le contrôle de la Société des publications périodiques Desfossés, qui avait appartenu au groupe Homberg.

L'Union syndicale financière songerait, par ailleurs, à augmenter son capital, actuellement de 50 millions, et le porterait à 100 millions.

---

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*La Journée industrielle*, 27 mai 1931)  
(*Le Moniteur de la papeterie*, 1<sup>er</sup> juin 1931)

Une assemblée extraordinaire, tenue hier sous la présidence de M. Edmond Hesse, a décidé de porter de 7 à 12 le nombre maximum des administrateurs.

L'assemblée ordinaire, tenue ensuite, a approuvé les comptes de l'exercice 1930 faisant apparaître un solde bénéficiaire net de 5.213.537 fr. 38 (contre 4.946.084 fr. 07 en 1929).

Le dividende brut a été fixé à 40 francs par action, sous déduction des impôts. Il a été reporté à nouveau 3.020.327 fr. 29.

L'assemblée a réélu M. Georges Vignat, administrateur sortant, ratifié la nomination, comme administrateurs, de M. A. Stockhammer <sup>2</sup>, en remplacement de M. Octave Homberg, démissionnaire, et de M. Louis Vincent, en remplacement de M. Fernand Jouselin, démissionnaire. Elle a également nommé administrateur M. Amédée Siaume.

Le conseil d'administration a été autorisé à émettre éventuellement des obligations, en une ou plusieurs tranches, jusqu'à concurrence d'un montant égal au capital social, suivant les modalités et au taux qu'il jugera convenables.

Le rapport du conseil signale que les travaux d'extension entrepris, tant au point de vue de l'agrandissement des locaux que du matériel de l'usine d'héliogravure, sont aujourd'hui terminés et que cette nouvelle partie de l'usine est entrée en activité depuis février 1931.

---

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES DESFOSSÉS  
(*Le Journal des débats*, 1<sup>er</sup> mai 1932)

L'assemblée ordinaire du 28 courant a approuvé les comptes de l'exercice 1931 qui se traduisent par un bénéfice net de 2.403.608 fr. Le dividende a été, fixé à 20 fr. brut. Paiement le 2 mai.

---

Dans les ambassades  
(*Le Figaro*, 1<sup>er</sup> janvier 1934)

Sir Esmond Ovey, ancien ambassadeur de S. M. britannique à Moscou, et lady Ovey, née Vignat, sont actuellement les hôtes de M. Georges Vignat au château des Fontenys, à Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).

---

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES DESFOSSÉS  
(*Le Temps*, 29 juin 1935)  
(*L'Information financière, économique et politique*, 29 juin 1935)

Le bénéfice de l'exercice 1934 est en légère diminution par rapport à celui de l'exercice précédent, qui s'était élevé à 891.247 francs. Le conseil proposera à l'assemblée du 28 juin la distribution d'un dividende de 6 francs, représentant l'intérêt statutaire, contre 17 francs pour l'exercice 1933. Le solde des bénéfices, après distribution du dividende, sera affecté à des provisions et amortissements supplémentaires.

MM. Luginbuhl, Studer et Stockhammer ont été réélus administrateurs

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*Le Journal des débats*, 15 mai 1936)

---

<sup>2</sup> Albert Stockhammer (1885-1976) : ingénieur chimiste, vice-président et administrateur délégué de l'Union syndicale financière, présidée par Amédée Siaume. Voir [encadré](#).

Bénéfice net de 1935 292.186 fr., contre 771.569 fr. Le dividende, maintenu à 6 %, sera prélevé sur le report à nouveau.

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*Le Journal des débats*, 4 juin 1937)

Les comptes de 1936 font apparaître un bénéfice de 647.000 fr. contre 292.186 fr. pour l'exercice précédent. Avec le report antérieur de 3.016.587 fr., le disponible s'élève à 3.664.000 fr. Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire de prélever une somme de 2 millions pour amortissements sur matériel et de répartir 6 % comme l'an dernier.

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*Le Journal des débats*, 4 juin 1937)

Il sera proposé à une assemblée extraordinaire convoquée pour le 6 juillet de réduire le capital de 13 millions à 10 millions 780.600 fr. par voie de résorption de la partie du capital non libéré et par échange de quatre actions de 100 fr. libérées du quart contre une action de 100 fr. entièrement libérée. La partie des primes d'émission correspondant aux actions non libérées sera annulée.

---

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*La Journée industrielle*, 30 juin 1937)  
(*Le Moniteur de la papeterie*, 15 juillet 1937)

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1936 qui font ressortir un bénéfice, y compris le report précédent, de 3.664.220 francs. Le dividende a été fixé à 6 %, payable sous déduction des impôts le 15 juillet.

MM. Siaume et Vignat, administrateurs sortants, ont été réélus.

---

*Annuaire industriel*, 1938 :  
PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (Soc. an. de), Imprimerie E. Desfossés, 13, quai Voltaire, Paris, 7<sup>e</sup>. T. Littré 20-24, 56-28 et 54-47. Cap. de 8.000.000 de fr.  
Typographie, lithographie, photogravure, impressions en couleurs. Façonnage d'impressions. Fonderie de caractères. (17-50136).

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*Le Journal des débats*, 16 décembre 1938)

Le conseil, dans sa séance du 13 décembre, a fixé à 10 fr. par action un acompte à distribuer sur le dividende de l'exercice 1938.

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*Le Journal des débats*, 8 juin 1939)

Le conseil proposera à l'assemblée ordinaire prévue pour le 29 juin la distribution d'un dividende de 20 francs brut par action, sous déduction de l'acompte de 10 francs déjà payé le 15 janvier dernier

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*Le Journal des débats*, 22 juillet 1939)

L'assemblée extraordinaire réunie le 20 juillet a décidé de porter le capital social à 17.967.200 francs par incorporation dans ledit capital d'une somme de 7.186.900 francs à prendre à concurrence de 2 millions sur la réserve spéciale, à concurrence de 261.807 fr., solde de la prime d'émission de l'augmentation de capital de 1924, à concurrence de 4.925.092 francs sur le montant de la prime d'émission versée par les 40.000 actions de l'augmentation de capital de 1926.

Cette augmentation de capital sera réalisée par l'émission de 71.869 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1939, qui seront remises gratuitement aux actionnaires à raison de deux actions nouvelles pour trois actions anciennes.

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
(*Le Journal des débats*, 7 août 1939)

La société émet 71.869 actions nouvelles de 100 fr. entièrement libérées, portant le capital de 10.780.300 fr. à 17.967.200 fr., remises gratuitement aux actionnaires à raison de 2 nouvelles pour 3 anciennes et créées par prélèvement d'une somme de 7.176.900 fr. sur les diverses réserves.

---

NÉCROLOGIE  
Amédée Siaume  
(*Le Matin*, 6 mars 1944)

On apprend le décès de M. Amédée Siaume, officier de la Légion d'honneur, président de la société des Publications périodiques, imprimerie Desfossés, administrateur de l'Énergie industrielle. Ses obsèques seront célébrées aujourd'hui lundi 6 mars, à midi en l'église Saint-Charles de Monceau (22 bis, rue Legendre).

L'inhumation aura lieu à Nevers demain mardi à 14 heures. Le présent avis tient lieu d'invitation.

---

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS PÉRIODIQUES (IMPRIMERIE E. DESFOSSÉS).  
[Desfossés 1956/2203]

Rivière (Roger)<sup>[x /oo]</sup>[dir. hon. Créd. nat.], 22 (La Capitalisation, avec Marcel et René Rivière, probablement son frère cadet et son neveu), 122 (Bq pays Europe centr.), 126 (ex-BFCE qui a reçu

apports CDC et Créd. nat.), 235 (Créd. foncier+ communal Als.-Lorr.), 301 (Hydro-Énergie), 1343 (CGIFE), 2203 (pdg Public. périod. Desfossés-Néogravure).

Ardant (Henri)(patron de la Sté Gale\* sous l'Occup.) [x /oo], 301 (Hydro-Énergie), 837 (Arbel), 1075 (Fse de matériel agric. et indus.), 1321 (Élect. et eaux de Madagascar), 2203 (Public. périod. Desfossés-Néogravure).

Jobart (R.)[<sup>oo</sup> / ], 2203 (Public. périod. Desfossés-Néogravure).

Porché (Alfred)[(1876-1964), v.pdt Conseil État. Frère de François (littérateur), oncle de Wladimir (RTF)], 460 (SAGA), 2203 (Public. périod. Desfossés-Néogravure).

Wilhelm (O.), 2203 (Public. périod. Desfossés-Néogravure).

Dulong (Louis), 1343 (dir. CGIFE), 2203 (Public. périod. Desfossés-Néogravure).

Ellissen (Jean)[x /oxo][Né en 1899. Fils de Robert, et petit-fils d'Albert, fdt de la Continentale des gaz. 1923-27 Cie du gaz de St-Josse, Bruxelles, 1927-30 Synd. du gaz, Paris, 1929-40 adm. Cie gaz F.+étr., 1939-46 dir. Cie gén. indus. F.+étr., 1956 v.-pdt Chaix-Desfossés-Néogravure, adm. Eaux élec. Madag. (WW 1971)][Paribas], 1321 (Élect. et eaux de Madagascar), 1343 (dir. Cie générale indus. pour la France et l'étr.), 2203 (Public. périod. Desfossés-Néogravure), 2237 (Pathé consortium cinéma).

Évesque (Maurice)[<sup>o</sup> /oo], 205 (Créd. marocain), 301 (Hydro-Énergie), 303 (Un. financ. p. l'indus. et l'équipement), 1232 (Forclum), 1315 (Fasi d'élec.), 2203 (Public. périod. Desfossés-Néogravure).

Mermet (J.) 2203 (dir. adj. Public. périod. Desfossés-Néogravure).

CAPITAL SOCIAL : 610 millions fr., divisé en 122.000 actions de 5.000 fr. A l'origine, 2.928.000 fr., réduit en 1896 à 976.000 fr., porté en 1924 à 4 millions, porté en décembre 1926 à 8 millions ; en mars 1929 à 10 millions; à 13 millions en novembre 1932. Réduit à 10.780.300 fr. en juin 1938 par résorption de la partie de capital non libérée et échange de 4 actions de 100 fr. libérées du quart contre 1 action de 100 fr. entièrement libérée. Porté à 17.967.200 en juillet 1939 par la création de 71.869 actions entièrement libérées (incorporation de réserves) remises gratuitement : 2 nouvelles pour 3. Porté à 26.950.800 fr. en 1943 par incorporation de réserves et répartition de 89.386 actions gratuites (1 pour 2). Porté en 1945 à 40.426.200 fr. par l'émission à 125 fr., de 134.754 actions nouvelles de 100 fr. (1 nouvelle pour 2 anciennes). Porté en 1946 à 121.278.600 fr. par élévation de 100 à 200 fr. du nominal des actions et par création de 202.131 actions de 200 fr. réparties gratuitement (1 nouv. pour 2 anc.). Arrondi en 1948 à 122 millions par création de 3.607 actions souscrites par un créancier et libérées par compensation. Porté en 1949 à 183 millions par l'émission à 1.100 fr. de 61.000 actions de 1.000 fr., jouissance 1<sup>er</sup> janvier 1949 (une nouvelle de 1.000 fr. pour 10 anciennes de 200 fr.), puis à 229.750.000 fr. par élévation du nominal des actions de 200 à 250 fr. et de 1.000 à 1.250 fr. Titres regroupés à partir du 2 janvier 1951. Porté en 1953 à 457.500.000 fr. par élévation du nominal à 5.000 fr. Porté en 1955 à 610 millions par incorporation de réserves et répartition de 30.500 actions gratuites de 5.000 fr. (1 pour 3).

en milliers de fr.	Bénéfice nets	Divid. et tantièmes
1946	17.674	10.857
1947	20.484	14.013
1948	24.326	19.879
1949	31.107	29.307
1950	34.653	28.486
1951	41.684	38.187
1952	52.272	49.343
1953	68.190	65.105
1954	85.030	77.539
1955 (30 sept.)		

(Valeurs actuelles, 28 février 1977)

Cinq nouveaux administrateurs viennent d'être nommés au conseil d'administration de la Société de développement financier qui contrôle la Néogravure (Crété-Desfossés), Hélio-NEA, Imprimerie et Éditions Braun et la Selb. Ce sont : M. Francis Gutmann ; La Librairie Hachette, représentée par M. Emmanuel Rault, directeur financier du groupe Hachette ; M. René Mestries, directeur général de la société ; la société Sapag représentée par M. Bernard Rauline ; et la société SEE, représentée par M. Jean-Pierre Halbron\*, président du directoire de la Compagnie financière holding [Edmond de Rothschild]. L'assemblée générale de la SDF a pris acte de la démission de M. Claude Cambau et de la société Epafim de leurs mandats d'administrateur. Le conseil a également confirmé le mandat de président de M. Edme Jeanson et celui de M. René Mestries, comme directeur général de la société.

---

Société de développement financier  
(Valeurs actuelles, 1<sup>er</sup> janvier 1979)

M. Edme Jeanson a demandé à être déchargé de ses mandats de président et d'administrateur de la Société de développement financier et de ses filiales industrielles (Néogravure, Helio-Nea et Imprimerie et Éditions Braun). M. Philippe Liotier, déjà administrateur et vice-président de la Société de développement financier, a été appelé à lui succéder. Enfin, M. Étienne Crespel a été confirmé dans ses fonctions de directeur général.

---

Néogravure  
(L'Express, 16 février 1979)

En désignant maître Peysson comme administrateur provisoire de la S.d.f., holding financier de la Néogravure, le tribunal de commerce a mis les Pouvoirs publics face à leurs responsabilités.

En simplifiant, la situation est aujourd'hui la suivante : la société, après 100 millions de déficit en 1977-1978, perdra encore de 30 à 35 millions de francs cette année. Les effectifs, « dégraissés » depuis cinq ans — 2.150 personnes au 1<sup>er</sup> juin — ne sont plus en cause. Il s'agit maintenant, d'une part, de convaincre les clients — tels les commerçants sur catalogue — de rapatrier en France les travaux d'héliogravure encore confiés à l'étranger. Et, surtout, d'engager un programme d'investissements évalué par Hachette (actionnaire à 60 % aux côtés de Paribas et de Beghin) à quelque 250 millions de francs.

Pour faire face, le groupe du boulevard Saint-Germain devrait y consacrer l'intégralité de son cash flow jusqu'en 1981... Les dirigeants du groupe ont donc demandé au Ciasi d'étudier le dossier. Soit pour apporter des fonds propres, soit pour proposer une solution moins coûteuse. Par exemple, le maintien des usines de Corbeil et de Lille [Hélio Nea] (respectivement 1.000 et 800 emplois), mais la fermeture de Mulhouse [Imprimerie et Éditions Braun] (300 emplois...).

---

Suite :

1981 : Jean Didier reprend Hélio Néa à Lille.

Vers 2002 : Quebecor rachète une imprimerie du groupe Lagardère-Hachette à Corbeil.